

## AFFAIRES INDIENNES

NOUVEAU-QUÉBEC—LES ESQUIMAUX ET LE  
TRANSFERT DE JURIDICTION

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires Indiennes et du Nord canadien. A-t-il reçu des communications, en particulier de cinq communautés esquimaudes du Québec, contre le projet de les soumettre à l'autorité de la province de Québec? Si oui, que fera-t-il à ce sujet?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, j'ai effectivement reçu les représentations de ces cinq Esquimaux. Elles contribueront dans une large mesure à rendre plus complète l'étude du dossier, une fois les fonctionnaires du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial revenus de leur tournée de consultation dans le Nouveau-Québec.

[Traduction]

**M. Howard (Skeena):** Une question supplémentaire au ministre. Étant donné que les Esquimaux ont signalé qu'ils voulaient choisir leur mode de gouvernement au lieu de s'en faire imposer un, le ministre accédera-t-il à leur demande?

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur le président, depuis 1964, nous avons toujours gardé la même attitude, savoir que nous avons l'intention de consulter les Esquimaux avant d'acheter quelque service que ce soit des autorités provinciales.

[Traduction]

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. C'est la deuxième fois en quelques jours que le ministre répond qu'il n'y aura pas de transfert de juridiction sans que les Esquimaux ne soient consultés. Puis-je demander au ministre plus précisément s'il s'engage sur-le-champ à ne pas transférer cette juridiction sans le consentement des Esquimaux?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député a lui-même dit qu'il avait posé cette question auparavant et je doute qu'il soit réglementaire de la poser à nouveau maintenant.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai posé la question l'autre jour et le minis-

tre s'est levé pour répondre, mais Votre Honneur se souviendra d'être alors passé à une autre question, et il était trop tard. Comme le ministre s'était alors levé pour répondre, je voudrais maintenant lui fournir l'occasion de dire très clairement si on cherchera à obtenir le consentement des Esquimaux avant d'effectuer tout transfert de juridiction.

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur le président, j'ai toujours dit à la Chambre que nous avions l'intention de consulter les Esquimaux, et c'est ce que nous faisons présentement.

[Traduction]

**M. Baldwin:** Une autre question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. On a déjà posé assez de questions supplémentaires, je pense. Il ne nous reste que très peu de temps et nous devrions passer à un autre sujet.

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA SURTAXE IMPOSÉE PAR L'ESPAGNE AUX  
COMPAGNIES CANADIENNES

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il y a environ dix jours, j'ai demandé au ministre des Transports des renseignements sur la surtaxe imposée par le gouvernement espagnol sur les vols nolisés du Canada vers l'Espagne. A-t-on reçu un rapport à ce sujet, car cette initiative a fait grand tort aux transporteurs canadiens?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Non, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore reçu de rapport.

## AFFAIRES INDIENNES

L'USAGE ABUSIF DES FONDS DE LA BANDE  
INDIENNE DE HAY LAKES

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Est-il maintenant en mesure de répondre à la question que j'ai posée à plusieurs reprises au sujet des prétendues irrégularités à l'égard de l'affectation de \$100,000 à même les fonds d'une bande indienne du Nord de l'Alberta?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le